

Veigy-Foncenex

L'ECHO)))

votre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • SEPTEMBRE 2026 • n°218



Des projets
à finaliser,
un cap à tenir

The illustration depicts a stylized village scene. On the left is a pink building with a red roof, labeled 'MAISON COMMUNE'. To its right is a large church with a tall, conical red roof and a clock tower. The background is a solid yellow-orange color. In the foreground, there are green trees and a small bridge over a stream. The overall style is modern and graphic.



03 - Édito

04 - Actualités

- Merci à nos jeunes conseillers !
- Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
- Facilitez vos déplacements vers Genève
- La MJC Chablais : plus d'activités, plus d'avantages
- En mémoire de Roger Dellamaggiore
- Le XV de Chœur : un nouveau chef, toujours la même passion
- Le titre national pour Léa Cottin et sa fidèle Szöszke
- Partition collective pour la Fête de la Musique
- Vie à Veigy
- Association Shintaido Léman
- Fête de l'enfance à la Halle : une très belle première !
- Un été sportif à Veigy
- Belle rentrée à tous nos écoliers !
- Un nouveau visage pour accompagner l'école
- Xavier Ducret, 18 ans au service de l'ACCA
- Veigy-Foncenex et Chens-sur-Léman unissent leurs moyens pour la sécurité

11 - Thonon Agglo

- L'agglo, c'est nous !

12 - Quart d'heure citoyen

14 - Comment ça marche ?

- Le CCAS : la porte d'entrée vers les bonnes solutions

16 - Focus

Des projets à finaliser, un cap à tenir

22 - Rencontre

- Au cœur de la caserne de Veigy-Foncenex

24 - Interview

- Bertrand Bosc : faire de Veigy un village toujours plus vivant et convivial

26 - On sort !

- Vide ta chambre
- Le Voisin
- Ateliers numériques
- Octobre rose
- Atelier de psychomotricité
- Ferdinand
- Oum Pa Pa !
- Festiludi'k
- Concert de la Sainte Cécile
- Marché de Nolex
- Marché de Noël
- Soupe de Noël
- Une leçon de piano avec Chopin

32 - On lit !

- Animations à la médiathèque

34 - Tribunes

34 - Informations pratiques

35 - État-civil

36 - Agenda



Édito

Philipp Dalheimer,
maire de Veigy-Foncenex

Chères Veigy-ciennes, chers Veigy-ciens,

Vous tenez entre vos mains le deuxième Écho depuis les élections. Ce numéro fait le point sur les grands projets et les finances de la commune. La nouvelle majorité a hérité de projets d'investissement records, représentant plus de 14 millions d'euros (2026-2027), engagés en fin de mandat précédent. Pour autant, aucun plan de financement ni aucune visibilité sur les subventions ne les accompagnaient. Le conseil municipal a pris ses responsabilités en votant les emprunts nécessaires (8,9 millions d'euros), tout en sécurisant les meilleures conditions bancaires possibles.

Le budget d'investissement 2026, adopté en décembre 2025, a dû être révisé. Le montant contractuel des coûts des grands projets ayant été sous-évalué de 1,5 million d'euros pour la période 2026. D'autres projets représentant 1 million d'euros ont dû être supprimés.

Afin d'éviter une telle situation à l'avenir, la commune se dotera d'un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement en début de mandat. Cela permettra de préciser les priorités et les choix à venir.

Les épisodes de canicule de cet été ont également mis en évidence la nécessité d'adapter nos bâtiments. Dans plusieurs classes, bureaux, ainsi qu'à la médiathèque, les températures ont dépassé 30 °C durant plusieurs jours. Nous avons fait face avec les moyens disponibles, mais cette situation appelle un véritable plan canicule et une révision des rénovations énergétiques en cours pour mieux garantir le confort d'été.

Sur une note plus légère, de nombreuses manifestations ont animé la commune, renforçant les liens entre habitants et faisant vivre Veigy.

Enfin, une première réunion publique s'est tenue début juillet, offrant à chacun la possibilité d'échanger directement avec l'exécutif. Nombreux sont les habitants qui ont saisi cette occasion. Ce rendez-vous sera désormais proposé deux fois par an.

Bonne rentrée !



Directeur de publication : Philipp Dalheimer

Rédacteurs : Sophie Muraz, Ophélie Randon, Mélissa Roldan, Charlotte Lafourcade, Laetitia Pahud, Bertrand Leverd, Nathalie Ohet-Macquart, Arnaud Bouquet, Stéphanie Bened, Aurélie Rossiaud et Mina El Bahjaoui.

Comité de relecture : Michel Moreau, Nathalie Ohet-Macquart.

Crédit photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Thonon Agglomération, Laurent Henry.

Mise en page : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr
imprimé sur papier recyclé.

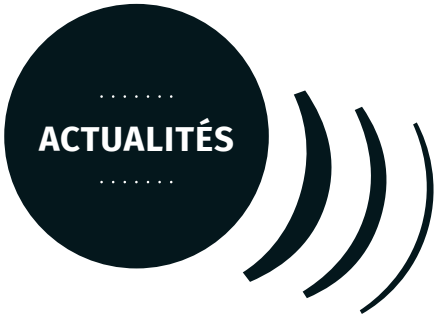
RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB



veigy-foncenex.fr

Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ;
Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »



Merci à nos jeunes conseillers !

Après deux belles années d'engagement au sein du Conseil municipal des jeunes, nos élèves de CM2 quittent l'aventure pour rejoindre le collège.

Merci à eux pour leurs idées, leur enthousiasme et leur implication au service de la commune. Nous leur souhaitons une belle réussite pour la suite.

Rendez-vous en septembre, avec l'organisation de nouvelles élections, pour accueillir les futurs jeunes conseillers !



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Le Bus France Services de Thonon agglomération vient à votre rencontre à Veigy-Foncenex.

Des conseillers vous accompagnent gratuitement dans vos démarches administratives (santé, impôts, retraite, emploi, services en ligne, papiers d'identité...). Ils vous accueillent en toute confidentialité lors de leur permanence devant la mairie de Veigy-Foncenex, un mardi par mois de 9 h à 11 h.

Renseignements et prochaines dates sur www.thononagglo.fr ou auprès des agents France Services : 07 86 66 25 38

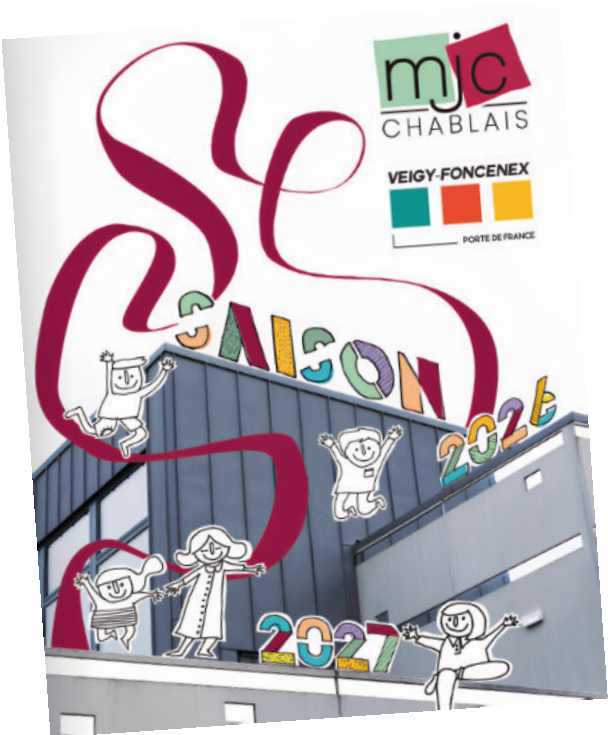


Facilitez vos déplacements vers Genève

Vous vous rendez régulièrement à Genève, mais les horaires de bus ne correspondent pas toujours à vos besoins ? Le service TPG Flex est accessible depuis Veigy-Foncenex.

Ce transport à la demande, sur réservation, permet de rejoindre plusieurs arrêts du réseau TPG pour faciliter vos correspondances vers Genève et les communes voisines. Il fonctionne tous les jours, de 6 h à minuit. Réservez via l'application TPG Flex ou sur tpgflex.ch, jusqu'à une semaine à l'avance. Le trajet est inclus dans votre titre de transport habituel, sans supplément.

Plus d'informations et réservations : tpgflex.ch.



La MJC Chablais : plus d'activités, plus d'avantages

Bonne nouvelle pour les familles, les jeunes et tous les habitants en quête d'activités culturelles, sportives ou de loisirs : la commune devient partenaire de la MJC Chablais.

Avec près de 1 800 adhérents, la MJC propose une offre variée : cirque, gymnastique, théâtre, arts créatifs, activités sportives et animations jeunesse, pour tous les âges, à Douvaine, Bons-en-Chablais, Ballaison et dans les communes voisines.

Des tarifs préférentiels pour les habitants de Veigy-Foncenex

Dès la saison 2026-2027, les Veigyciens bénéficieront du tarif « commune participante » grâce au soutien financier apporté par la commune à la MJC. Cette participation permet aux habitants de profiter des tarifs réservés aux communes partenaires, avec une prise en compte du quotient familial.

Les rendez-vous du samedi

La MJC propose également des ateliers découverte à partager entre adultes ou en famille, pour apprendre, créer et vivre de nouveaux moments ensemble : capoeira, self-défense, couture, calligraphie chinoise...

Un accueil libre pour les jeunes

Les adolescents de 12 à 17 ans peuvent profiter d'un accueil libre à Douvaine pendant les périodes scolaires, un espace de rencontres, d'échanges et de projets.

Des spectacles et évènements

Des spectacles pour le jeune public et pour toute la famille sont proposés tout au long de l'année : programmation disponible dans le courant du mois de septembre.

Du 24 septembre au 3 octobre 2026, les différentes MJC de Haute-Savoie se mobilisent autour des grandes questions écologiques, citoyennes et sociales. À travers des projections, ateliers, spectacles, débats ou temps conviviaux, les MJC proposent des actions ouvertes à toutes et tous. Retrouvez le programme sur www.mjc-chablais.com

Nous sommes heureux d'élargir l'offre culturelle, sportive et de loisirs accessible aux habitants de Veigy-Foncenex. Ce partenariat avec une association historique de notre territoire ouvre la voie à de nombreux projets placés sous le signe du partage, de la découverte et de la convivialité.



Hommage En mémoire de Roger Dellamaggiore

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Roger Dellamaggiore, survenu dans sa 89^e année. Roger Dellamaggiore a consacré une partie de sa vie au service de notre commune en tant que Conseiller municipal sous les mandats de Laurent Gualtieri. Il s'est également investi avec générosité pendant de nombreuses années comme bénévole au sein du Club Sportif de Veigy-Foncenex (CSV).

Nous garderons le souvenir d'un homme engagé, dévoué et apprécié. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse, Denise Dellamaggiore, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et à tous ses proches.



Le XV de Chœur : un nouveau chef, toujours la même passion

Le 12 juin dernier, le XV de Chœur a présenté son ultime concert sous la direction de sa cheffe de chœur Valérie.

Merci à elle pour toutes ces années de chant, de joie partagée et de concerts.

Yoann, jeune chef et musicien, a repris le flambeau dès septembre.

La chorale cherche toujours à étoffer ses 3 pupitres, surtout celui des voix d'hommes. Avis aux amateurs !



Le titre national pour Léa Cottin et sa fidèle Szöszke

Lorsque nous avons rencontré Léa Cottin dans l'Écho de mai 2025, elle venait de décrocher le titre de vice-championne de France de ski-joering. Un an plus tard, la Veigycienne d'adoption a franchi un nouveau cap en devenant Championne de France.

Installée à Veigy-Foncenex depuis trois ans, Léa pratique le sport de haut niveau avec ses chiens issus de l'adoption ou du sauvetage. Début février 2026, elle et sa chienne Szöszke ont remporté le Championnat de France de ski-joering, discipline mêlant ski de fond et traction canine, grâce à une performance remarquable.

Cette victoire est d'autant plus émouvante que Szöszke avait survécu, à l'âge de sept mois, à une chute de 50 mètres dans un ravin. Après une longue période de soins et de rééducation, la voilà aujourd'hui Championne de France... Un bel exemple de persévérance et de complicité !

Partition collective pour la Fête de la Musique

L'édition 2026 a mis à l'honneur les talents locaux et fait vibrer Veigy.

Chanteurs, musiciens et groupes veigyciens se sont succédé dans un répertoire varié, offrant au public une soirée riche en émotions. Aux côtés des nombreux bénévoles, les commerçants du marché ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et gourmande. Merci à tous pour cette belle réussite et rendez-vous l'année prochaine !



Vie à Veigy

Fort de ses 23 licenciés, le club souhaite développer son offre en portant les créneaux d'entraînement à 8 heures par semaine.

Après des interventions dans 4 classes, il prévoit de renforcer sa présence en milieu scolaire et périscolaire dès la rentrée, avec notamment un Baby Pong pour les 4 à 6 ans le mercredi matin, accessible à tous.

À partir du 15 septembre, un cycle Sport Santé destiné aux personnes atteintes de Parkinson ou Alzheimer sera également proposé chaque mercredi matin.

Le club souhaite lancer une section compétition dès cette saison.

Prochain rendez-vous : soirée « T'aime à l'italienne » le 13 novembre au Damier. (voir page 29)



Association Shintaido Léman

Venez pratiquer avec nous l'art du sabre japonais !

Mercredi 18h – 20h, salle d'animation
Samedi 8h – 10h, dojo du Damier

Événements 2026 – 2027 :

- Début octobre, stage d'automne au Japon
- 6 & 7 février, stage d'hiver à Veigy
- Mai, stage de printemps à Mâcon
- Juillet, stage de pleine nature dans les Alpes de Haute-Provence

Info : Raphael Weill - 06 52 64 32 85
shintaidoleman.wordpress.com



Fête de l'enfance à la Halle : une très belle première !

Samedi 30 mai, près de 400 visiteurs ont participé à la première édition de la Fête de l'enfance, organisée à la Halle par le service Enfance-Jeunesse de Veigy-Foncenex.

Jeux en bois, animations, découverte des associations locales, espace rétro-gaming, escape game imaginé par les adolescents, restauration, projection et spectacle : chacun a pu profiter d'un après-midi riche en découvertes, en partage et en convivialité.

Cette première édition a rassemblé enfants, familles, associations, professionnels et élus autour d'un événement fédérateur. Au vu de son succès, les équipes sont déjà mobilisées pour préparer une deuxième édition encore plus riche.

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles, aux associations et aux équipes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée !



Un été sportif à Veigy

Tout au long de l'été, les cours gratuits de sport et de remise en forme se sont succédé sous la Halle et au Stade.

Un grand merci à tous les professeurs bénévoles qui ont pris de leur temps et de leur énergie pour initier les Veigyens à ces pratiques. Merci à Julien, Laurent, Selina et Jessica pour leur investissement !



Belle rentrée à tous nos écoliers !

En cette nouvelle année scolaire, nous adressons à tous les élèves veigyens nos meilleurs vœux de réussite.

Une pensée particulière accompagne également nos anciens CM2 qui font leur entrée au collège. Pour les aider à franchir cette nouvelle étape, ils ont reçu avant les vacances d'été une calculatrice offerte par Philipp Dalheimer, Maire de Veigy-Foncenex, ainsi que le livre *Les Métamorphoses d'Ovide*, remis par le ministère de l'Éducation nationale.



Un nouveau visage pour accompagner l'école

Après 10 années d'engagement au service des élèves de Veigy-Foncenex, notre directrice, madame Soufflet, part en retraite « avec un petit pincement au cœur » selon ses dires mais prête à profiter pleinement du temps qui s'offre désormais à elle. La commune la remercie chaleureusement pour son investissement et lui souhaite une douce et heureuse retraite. Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Platey, qui prendra la direction de l'établissement à la rentrée.

« Je suis enseignant depuis 21 ans dont 9 ans à Thonon. J'aurai le plaisir de rejoindre l'école en tant que directeur à partir de septembre. J'arrive avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité. Je sais l'importance du travail déjà accompli au sein de cette école, par l'équipe enseignante, les familles, la municipalité et l'ensemble des partenaires.

Je souhaite travailler dans un esprit de confiance, de dialogue et de coopération, toujours au service des élèves et de leur réussite. Je serai attentif à maintenir un climat scolaire serein, à soutenir les projets de l'école et à construire une relation de qualité avec les familles.

Au plaisir de travailler avec vous tous ! » — Baptiste Platey



Xavier Ducret,
 18 ans au service
 de l'ACCA

« Lors de la dernière AG, Xavier Ducret a décidé de passer le relais après 18 années aux commandes de notre association de chasse en qualité de Président. Les membres de l'association souhaitent par ces quelques lignes lui rendre hommage.

Xavier est un amoureux de la nature. Travailleur invétéré, il a grandement mis son temps libre au profit des chasseurs et de la commune. En plus des obligations de Président, il a notamment construit de multiples postes de chasse pour la garantir la sécurité, entretenu et réaménagé des km de chemins, collaboré avec les agriculteurs pour la protection des cultures et biens d'autres encore. Un grand merci Xav. »

Les chasseurs de l'ACCA de Veigy-Foncenex

Chasse du dimanche 13 septembre 2026 au dimanche 17 janvier 2027, les jeudis, dimanches et jours fériés ainsi que les samedis à compter du 5 décembre.



Veigy-Foncenex
 et Chens-sur-Léman
 unissent leurs moyens
 pour la sécurité

Afin de renforcer la sécurité sur notre commune, Veigy-Foncenex a conclu une convention de mutualisation avec la commune de Chens-sur-Léman.

Ce partenariat permet aux deux collectivités de partager les interventions de leurs policiers municipaux, en fonction des besoins de chaque territoire. Cette organisation offre davantage de souplesse et permet d'assurer une présence plus régulière, tout en optimisant les moyens dont disposent les deux communes.

Dans ce cadre, des contrôles de vitesse ont été mis en place à Veigy-Foncenex. Dans un premier temps, ils ont eu une vocation essentiellement pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse, notamment dans les secteurs les plus fréquentés par les piétons, les cyclistes et les enfants. Cette démarche désormais répressive vise à prévenir les comportements à risque et à contribuer à une circulation plus sûre pour tous.



L'agglo, c'est nous !

À travers cette rubrique, nous souhaitons vous faire découvrir les actions de Thonon Agglomération qui ont ou auront demain un impact concret sur notre quotidien. L'objectif est simple : rapprocher cette institution des habitants de Veigy-Foncenex et mieux comprendre les décisions qui façonnent notre territoire.

Pour cette édition, nous avons choisi de vous présenter le Projet de Territoire, qui sera élaboré d'ici juin 2027. Il fixera les grandes orientations de notre agglomération à l'horizon 2050 : infrastructures, mobilité, habitat, développement économique, environnement, services publics... Autant de choix qui influenceront durablement notre cadre de vie.

Ce document constituera la feuille de route commune des 25 communes de l'agglomération. Chacune pourra ensuite décliner ses propres projets en cohérence avec cette vision partagée.

Les enjeux sont nombreux. Comment accompagner l'évolution de la population sans renforcer les capacités de production et de traitement de l'eau ? Comment anticiper les besoins en médecins, en logements ou en équipements publics sans une vision globale du territoire ? Comment préserver les espaces naturels et agricoles tout en répondant aux besoins de développement ? Comment améliorer les transports en commun ou créer des pistes cyclables efficaces sans coordination entre les communes ? Une autre question est tout aussi essentielle : comment financer ces ambitions alors que les ressources publiques sont limitées et que le soutien de l'État tend à diminuer ? C'est tout l'enjeu du Pacte financier et fiscal (PFF), élaboré en parallèle par les 25 communes.

Le Projet de Territoire permettra également de mettre en cohérence les nombreux documents stratégiques existants, tels que le PLUi-HM (urbanisme, mobilité, habitat), le PCAET (plan climat) ou le PAT (plan alimentaire territorial), afin de définir une vision commune et lisible.

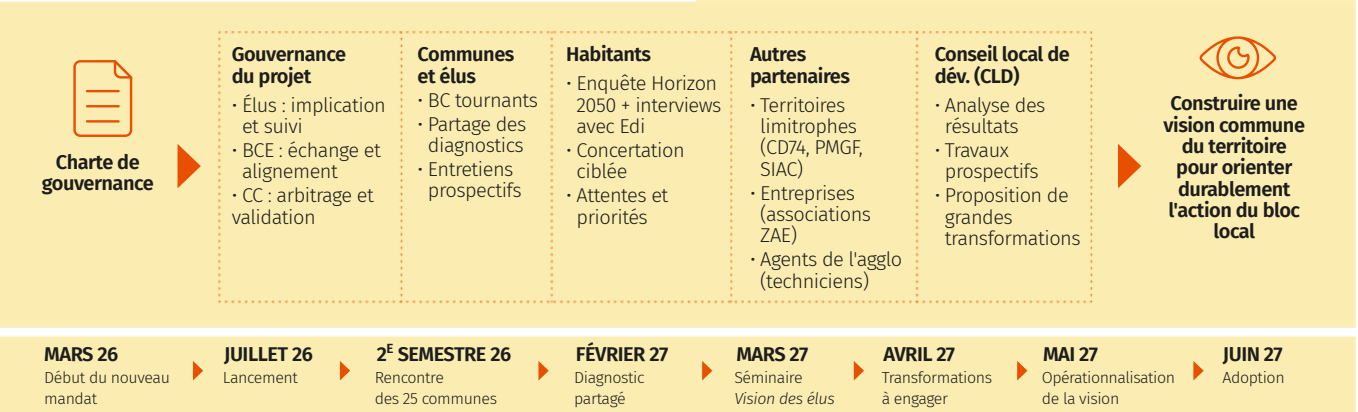
Plusieurs projets structurants sont déjà identifiés : la future piscine et le lycée de Douvaine, le doublement de l'usine de traitement des eaux ou encore le Transport à Haut Niveau de Service (THNS) entre Thonon et Genève.

Cette démarche se veut participative et coconstruite avec les élus, les acteurs locaux, les citoyens et nos partenaires français et suisses. Veigy-Foncenex y prendra pleinement part grâce à la participation de son maire au bureau communautaire, de ses deux conseillers communautaires ainsi que de deux conseillers municipaux associés à l'élaboration du projet. Le Conseil local de développement (CLD), incluant des citoyens de l'agglomération, contribuera également à porter la voix des habitants.

L'adoption du Projet de Territoire est prévue en juin 2027. Ses orientations auront des conséquences durables pour notre commune. Les conseils municipaux et les réunions publiques seront l'occasion de vous informer régulièrement de l'avancement des travaux.

Enfin, avant la fin de l'année, le nouveau président de Thonon Agglomération et maire de Sciez, Cyril Demolis, viendra présenter ce projet lors d'un conseil municipal dédié. Une illustration concrète de la volonté de rapprocher l'agglomération de ses communes... et de leurs habitants.

Une démarche fondée sur la mobilisation du bloc local (faire "un" pour notre territoire)





Au début de chaque Conseil municipal, un temps est dédié aux habitants : le « quart d'heure citoyen ». Ce temps permet de répondre publiquement aux questions que chaque habitant peut poser en amont, par écrit, quelques jours avant la séance.

))) Interpeller la municipalité

Chacun peut poser une question, partager une préoccupation ou interpeller les élus sur un sujet d'intérêt général. Les questions sont transmises via le site internet de la mairie ou par mail à democratielocale@veigy-foncenex.fr. Elles sont ensuite traitées et font l'objet de réponses en ouverture du conseil municipal, dans un souci de clarté et d'information partagée.

Conseil municipal du 29 juin 2026

Question 1

Je me permets de vous contacter au sujet de l'Écho.

Je ne suis pas certaine que ce journal soit envoyé systématiquement à l'ensemble des logements de la commune. Toutefois, dans le cas échéant, je me demandais s'il serait envisageable de consulter les habitants à ce sujet. Par exemple, un court formulaire pourrait être adressé à chaque foyer afin de leur permettre d'indiquer s'ils souhaitent continuer à le recevoir.

Une telle démarche pourrait, me semble-t-il, contribuer à réduire à la fois les coûts et l'impact environnemental liés à l'impression et à la distribution, dans la mesure où une partie des exemplaires est probablement peu ou pas consultée.

Par ailleurs, certaines personnes pourraient préférer recevoir ce contenu uniquement sous format numérique, ce qui irait également dans le sens d'une réduction des déchets.

Nous constatons en effet qu'un nombre croissant d'habitants consultent désormais les informations municipales en version numérique. Afin de tenir compte de cette évolution tout en maintenant un accès à l'information pour tous, nous travaillons à la mise en place d'un dispositif permettant aux personnes qui le souhaitent de ne plus recevoir la version papier du bulletin.

La solution actuellement à l'étude consiste à proposer aux habitants intéressés un autocollant à apposer sur leur boîte aux lettres. Cet autocollant permettra aux équipes de distribution d'identifier facilement les foyers souhaitant renoncer à la version papier. Cette formule est plus simple à mettre en

œuvre qu'un système reposant sur une liste nominative, qui compliquerait considérablement les tournées de distribution.

Après une période d'observation de quelques distributions, nous pourrions ajuster le nombre d'exemplaires imprimés afin de limiter les impressions inutiles et de réduire notre consommation de papier.

Cette solution permettrait de concilier liberté de choix pour les habitants, simplicité de distribution et réduction du gaspillage de papier.

Conseil municipal du 29 juin 2026

Question 2

Nous remarquons que les constructions sont nombreuses, et c'est une bonne chose. Toutefois, qu'en est-il du budget « entretien » ? Exemples :

- abri bus, jamais entretenu - intérieur ou extérieur, tout comme les espaces verts ou seulement quand les branchages finissent par coincer la fermeture du bus tpg,
- bâtiment du foot - les poteaux en bois sont en piteux état ; il est certain qu'ils n'ont jamais vu une nouvelle couche de lasure,
- Damier : état extérieur qui verdit ; et à l'intérieur entre autres, tapis de judo avec tâches de sang, poussiéreux - qu'en est-il du maintien de l'hygiène ?
- bancs devant la mairie - la végétation pousse entre les lattes, plus de vernis...
- chemin de l'Hermance en allant vers le GAEC, entretien ?
- chemin piétonnier autour et dans Veigy,

L'impression est que les réalisations font de forts effets d'annonce et qu'après il y a comme un abandon des lieux-bâtimens et de la végétation plantée.

L'entretien du patrimoine communal, des équipements publics et des espaces extérieurs constitue une préoccupation importante pour la municipalité. Si certains retards ou insuffisances peuvent être constatés, ils ne traduisent pas un abandon des équipements mais résultent souvent d'un partage de compétences entre différents acteurs, de contraintes de moyens ou de la nécessité de programmer les interventions sur plusieurs années.

Concernant le Damier, à la suite d'un signalement sur l'état du dojo, le nettoyage a été intégré aux prestations hebdomadaires du prestataire spécialisé. Les associations assurent l'entretien courant après leurs activités et un agent communal veille à la propreté du bâtiment. L'acquisition d'un robot aspirateur est à l'étude. Les espaces extérieurs sont entretenus par le service technique.

Les poteaux en bois du bâtiment du football sont rénovés cet été dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique.

S'agissant des abris-bus, l'entretien des structures et des quais d'embarquement relève de Thonon Agglomération. La commune intervient pour les abords. Lorsque des besoins particuliers sont constatés, notamment pour le nettoyage des vitrages, des demandes peuvent être transmises aux services compétents.

Les bancs devant la mairie font l'objet d'un revernissage cet été avec la participation des chantiers jeunes. Par ailleurs, le service des espaces verts est intervenu pour retirer la végétation qui s'était développée entre les lattes.

Pour le chemin de l'Hermance, les aménagements réalisés entre 2007 et 2009 nécessitent aujourd'hui des travaux de remise à niveau. Des échanges sont en cours avec Thonon

Agglomération, compétente sur ces aménagements, afin de définir un programme d'intervention portant notamment sur la consolidation des berges, l'amélioration du cheminement et le renforcement des talus. L'entretien courant de la végétation reste assuré par la commune.

Plus largement, la commune poursuit son objectif de développement des mobilités douces. Cela implique non seulement la création de nouveaux cheminements piétons et cyclables, mais aussi l'entretien et la valorisation progressive de l'ensemble du réseau existant.

Enfin, concernant les espaces verts, la commune applique une gestion différenciée. Cette démarche vise à concilier qualité du cadre de vie, adaptation au changement climatique et préservation de la biodiversité. Ainsi, certaines zones sont volontairement moins tondues ou entretenues de manière plus naturelle. La présence ponctuelle de végétation spontanée ne traduit donc pas nécessairement un défaut d'entretien, mais un choix de gestion permettant de préserver les sols, favoriser l'infiltration de l'eau, limiter les îlots de chaleur et soutenir la biodiversité locale.

La municipalité partage l'idée qu'un équipement public doit être entretenu durablement et poursuit ses efforts pour améliorer le suivi du patrimoine communal et programmer les interventions nécessaires.



Vos référents de quartier : Aurélie Rossiaud*, Bertrand Bosc*, Catherine Lanovaz*, Lorena Grandcola*, Stéphane Héraud*, Virginie Garau*, Béatrice Huehn*, Henti Duruz*, Edoardo Chiarotti*, Annabel Flahaut*, Virginie Millart, Sandra Burgniard, Elodie Carle

*Sont également membres du Conseil d'Administration avec Isabelle Demierre et Mickaël Morin

Une organisation de proximité

Le CCAS coordonne un réseau de référents de quartier répartis sur l'ensemble du village. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux, ou à signaler directement au CCAS toute personne qui vous paraîtrait en difficulté.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) on en connaît le nom. Mais sait-on vraiment tout ce qu'il peut faire pour nous ?

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le CCAS : la porte d'entrée vers les bonnes solutions

Accompagner les personnes vulnérables

Une perte d'emploi, une facture qu'on ne peut plus payer, un parent qui perd son autonomie, une famille en difficulté, un logement à trouver, une personne isolée ou victime de violences : ces situations peuvent toucher n'importe qui, à n'importe quel moment de la vie. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est là pour toutes les personnes vulnérables, sans exception.

Le CCAS ne fait pas tout lui-même. Son rôle est d'orienter : écouter une situation, identifier le bon interlocuteur, accompagner les démarches. C'est la première porte vers laquelle se tourner quand on ne sait pas par où commencer.

Quelques exemples concrets :

- Coup dur ponctuel : facture d'électricité impayée, cantine, périscolaire — une aide d'urgence peut être étudiée au cas par cas
- Maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie : ménage, repas et présence via le CIAS de Thonon Agglomération (04 50 31 25 00) ; soins d'hygiène sur prescription du médecin traitant (SSIAD)
- Demande de logement social
- Dossier APA, situations d'isolement ou de protection : le PMS de Douvaine (04 50 33 23 93) évalue les besoins à domicile et oriente
- MDPH, dossier d'aide sociale
- Demande de télé-alarme

Du lien social et de la prévention

Au-delà de l'accompagnement individuel, le CCAS porte aussi des actions collectives, parce que le bien-être passe aussi par le lien entre voisins, entre générations, et par l'information de tous. C'est dans cet esprit que le CCAS a participé à la Fête de la Musique cette année, dans une logique intergénérationnelle, et qu'il organise chaque année le traditionnel repas des aînés.

D'autres rendez-vous sont déjà programmés pour l'année :

- Octobre Rose : une journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein sera organisée le 10 octobre 2026 (voir page 27)
- Ateliers numériques : à partir de septembre, huit ateliers sont proposés pour accompagner tous les publics dans leurs usages numériques - quatre en petits groupes pour pratiquer concrètement, et quatre sous forme de conférences pour s'informer et échanger (voir page 26)

D'autres actions de prévention viendront enrichir ce programme au fil de l'année. Au fond, c'est aussi à cela que sert un CCAS : veiller à ce que personne ne reste sur le côté, et faire vivre, à l'échelle du village, la bienveillance entre voisins et entre générations.

Sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 14h à 17h.

04 50 94 90 11 — ccas@veigy-foncenex.fr

Même sans savoir si c'est le bon service : appelez, c'est notre rôle de vous aiguiller.



Plusieurs projets majeurs sont actuellement en phase de réalisation sur la commune. Engagés par la précédente municipalité, ils sont désormais suivis et coordonnés par la nouvelle équipe municipale, qui veille à leur bonne exécution afin qu'ils bénéficient à l'ensemble des habitants.

Des projets à finaliser, un cap à tenir

La fin du précédent mandat a été marquée par le lancement de plusieurs investissements importants pour la commune :

- le lancement d'un projet d'amélioration de la performance énergétique de quatre bâtiments communaux (Contrat de Performance Énergétique) ;
- la réfection de la Maison Commune ;
- la réfection de l'Église ;
- l'agrandissement de la Crèche ;
- l'acquisition du terrain des Vannées.

Au total, plus de 14 M€ d'investissements ont été votés avant les élections. Certains de ces projets répondaient à des besoins identifiés de longue date et représentent des opérations importantes pour la vie de la commune. Le lancement simultané de ces différents projets a toutefois entraîné deux enjeux majeurs pour la nouvelle équipe municipale : un enjeu opérationnel et un enjeu financier.

Sur le plan opérationnel, la conduite simultanée de plusieurs projets d'ampleur nécessite un important travail de pilotage, de coordination et de suivi. Ces nombreux chantiers, lancés de manière simultanée, mobilisent fortement les services municipaux. Malgré un contexte organisationnel complexe, marqué par l'absence du Responsable des Services Techniques et la préparation du remplacement du Directeur Général des Services, la municipalité reste pleinement mobilisée pour assurer le bon déroulement et la réalisation de ces projets.

Sur le plan financier, la commune doit désormais absorber plusieurs investissements lourds engagés sur une période rapprochée. Les engagements pris ne comportaient pas de clause suspensive conditionnant, par exemple, leur réalisation à l'obtention d'un niveau minimal de subventions. Ce type de mécanisme, utilisé dans d'autres communes, peut permettre de limiter la pression financière et de sécuriser davantage la trajectoire budgétaire avant l'engagement définitif des dépenses.

Les grands chantiers de la commune se poursuivent



1 Extension de la crèche

Description : Agrandissement et rénovation de la crèche de 480 m², avec un espace dédié au Relais Petite Enfance.

Début des travaux : Janvier 2026

Fin prévisionnelle des travaux : Printemps 2027



2 Espace ABC

Description : Agrandissement de l'espace ABC en hauteur, doublant sa surface et permettant la création d'une salle périscolaire maternelle.

Fin effective des travaux : Juin 2026 - Première utilisation par le service jeunesse en été 2026



3 Maison commune

Description : Rénovation de la maison commune avec restauration des façades, toitures et menuiseries. Une extension contemporaine en ossature bois complète le bâtiment, avec réorganisation des espaces et installation d'un chauffage par géothermie.

Début des travaux : Avril 2026

Fin prévisionnelle des travaux : Mai 2027

4 Église

Description : Restauration et mise en valeur de l'église Saint-Georges, avec rénovation des façades, toitures, charpentes et clochers. Les aménagements intérieurs et équipements seront modernisés pour améliorer confort, sécurité et accessibilité.

Début des travaux : Avril 2026

Fin prévisionnelle des travaux : Juin 2027



5 Contrat de Performance Énergétique : investir aujourd'hui pour les bâtiments de demain

Améliorer le confort des usagers et réduire durablement les consommations d'énergie : tels sont les objectifs du Contrat de Performance Énergétique (CPE), projet désormais en phase de réalisation, sous le pilotage de la nouvelle équipe municipale.

Le CPE constitue l'un des principaux investissements menés actuellement sur la commune. Il prévoit la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments municipaux, avec un objectif : diminuer significativement les consommations tout en améliorant le confort des occupants.

Les travaux se dérouleront en deux phases : en 2026, à l'école élémentaire et au complexe sportif ; en 2027, à l'école maternelle, à la salle d'animation et au bâtiment ABC.

Le programme comprend le renforcement de l'isolation des murs, toitures et planchers, le remplacement des fenêtres, ainsi que l'installation de systèmes de ventilation avec récupération de chaleur et pilotage intelligent. Les équipements de chauffage seront modernisés : pompe à chaleur mutualisée pour les deux écoles et chaudière gaz à condensation pour le complexe sportif.

Le confort d'été est également pris en compte grâce à des vitrages limitant les apports solaires, des brasseurs d'air et une ventilation nocturne automatisée.

À l'issue des travaux, le prestataire s'est engagé à réduire de 48 % les consommations d'énergie des bâtiments concernés, dépassant l'objectif minimal de 40 % fixé pour les établissements scolaires. Un investissement qui conjugue économies d'énergie, confort des usagers et valorisation durable du patrimoine communal.

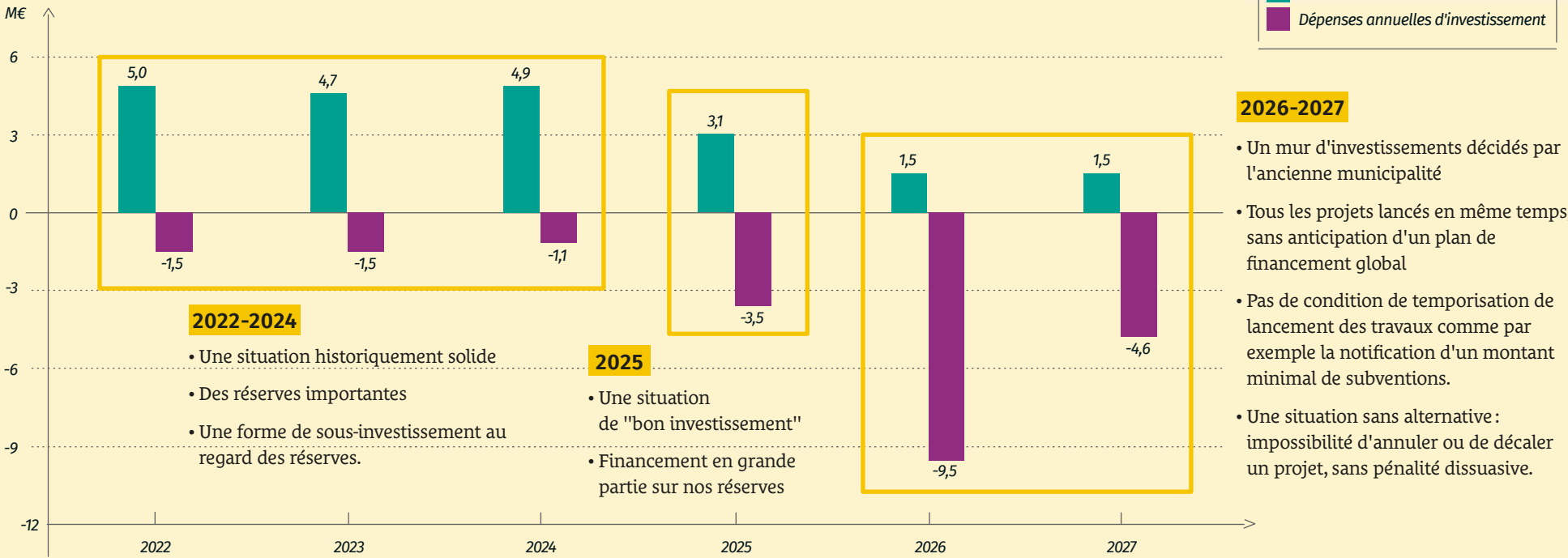
Une situation financière nouvelle pour notre commune : comment financer 14 M€ d'investissement ?

1 Une situation désormais tendue

Au moment de la prise de fonction de la nouvelle municipalité, les marges de manœuvre étaient limitées. Les entreprises avaient déjà été notifiées et, pour certains projets, les travaux avaient rapidement débuté. Un décalage significatif de certains chantiers aurait ainsi pu entraîner des pénalités importantes.

Par ailleurs, le budget 2026, élaboré fin 2025, prévoyait d'autres investissements venant s'ajouter aux grands projets déjà engagés et nécessitant également de mobiliser les réserves financières de la commune. Pour les dépenses qui n'étaient pas encore engagées, une réduction significative d'environ 1 million d'euros a donc été mise en œuvre et voté lors du conseil municipal du 29 juin dernier.

Réserves et investissements : évolutions annuelles — rupture entre 2025 et 2026



2 Un financement étudié pour limiter les risques

Dans ce contexte, un dispositif global de financement a dû être élaboré en deux mois pour couvrir les investissements des années 2026 et 2027. Sur ces deux exercices, le montant cumulé des investissements s'élève à 14,3 millions d'euros. Leur financement nécessite notamment le recours à l'emprunt et le conseil a voté à l'unanimité une enveloppe de différents prêts d'un montant total de 8,9 millions d'euros.

Plusieurs solutions de financement ont été étudiées, avec l'appui d'élus et d'une experte en financement public spécialisée dans le montage d'emprunts pour les collectivités.

3 Les options écartées

Deux options ont notamment été écartées.

La première consistait à contracter l'emprunt en deux temps. Cette solution aurait pu réduire la capacité de négociation de la commune pour le second emprunt une fois la première tranche d'endettement réalisée.

La seconde reposait sur une solution de préfinancement. Celle-ci aurait entraîné des frais intercalaires significatifs, avec un impact supplémentaire sur les finances communales.

4 Une capacité de désendettement qui évolue

La commune passe ainsi d'une situation financière caractérisée par une capacité de désendettement inférieure à deux ans à une situation plus contrainte. Celle-ci devrait atteindre environ 7,6 années fin 2027.

Pour une collectivité, une capacité de désendettement inférieure à 8 années est considérée comme compatible avec une situation financière maîtrisée.

À fin 2026, l'encours de dette, anciens et nouveaux emprunts compris, devrait atteindre 9,2 millions d'euros. Ce montant se rapproche du plafond d'emprunt estimé à 9,9 millions d'euros pour la commune de Veigy-Foncenex, selon les recettes prises en compte par la Direction Générale des Finances Publiques.

5 Une vigilance accrue dans le suivi des finances.

Les principaux enjeux pour les prochains exercices seront de poursuivre le pilotage des projets engagés, de suivre attentivement les coûts définitifs des chantiers et les montants de subventions effectivement obtenus, mais également de rechercher de nouvelles sources de financement auprès des différents partenaires publics.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement constituera également un élément important de l'équilibre financier de la commune dans les années à venir.

Au cœur de la caserne de Veigy-Foncenex

RENCONTRE

Ils travaillent, ont une vie de famille, des loisirs... Pourtant, lorsqu'une alerte retentit, ils répondent présents pour porter secours. Olivier et Grégory nous ouvrent les portes de la caserne et racontent ce qui les anime au quotidien.

Un engagement né de l'envie d'aider

Pour Olivier, tout a commencé en 1991. « On entendait la sirène dans le village, on voulait aider : c'est comme ça que tout a commencé. », explique-t-il.

Pour Grégory, « tout est parti d'une simple formation de premiers secours. Je n'imaginais pas devenir pompier un jour. » Une expérience qui change sa trajectoire.

Aujourd'hui encore, tous deux partagent la même motivation : aider et protéger les habitants de leur commune. Olivier se souvient des débuts, lorsque les interventions étaient déclenchées par la sirène actionnée depuis la douane. « Un accident, c'était un coup. Deux coups, c'était une inondation. Trois coups, c'était un feu... » Aujourd'hui, les moyens sont départementalisés et les 5 centres d'incendie et de secours du Bas-Chablais travaillent en étroite complémentarité afin de garantir un maillage du territoire pour une intervention rapide et adaptée.

Bien plus que des incendies

Contrairement aux idées reçues, les incendies ne représentent qu'une faible part de leur activité (6 %). Près de 77 % des interventions concernent le secours à la personne : accidents domestiques, détresses vitales... Les accidents de la circulation représentent environ 9 % des sorties. Les sapeurs-pompiers interviennent également lors d'événements climatiques, d'opérations de protection des biens ou de l'environnement (8 %).

Derrière l'uniforme de chaque sapeur-pompier se cachent souvent de nombreuses spécialités : feux de forêt, risques chimiques, sonariste ou encore animalier...

Un engagement accessible à tous

Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'être un athlète de haut niveau pour devenir sapeur-pompier volontaire. « Beaucoup de personnes pensent qu'elles n'ont pas le profil. En réalité, il suffit d'avoir une condition physique normale et de ne pas présenter de contre-indications médicales », explique Olivier.

Le recrutement est ouvert entre 18 et 55 ans, il n'est pas obligatoire d'être de nationalité française et l'engagement peut même être adapté grâce à l'engagement différencié. Certaines personnes choisissent, par exemple, de se consacrer uniquement aux missions de secours d'urgence aux personnes, avant d'élargir éventuellement leurs compétences à l'incendie.

Une formation progressive et continue

La formation initiale représente 30 jours, répartis en plusieurs modules : secours d'urgence aux personnes, incendie, protection des biens et de l'environnement. Les volontaires disposent de trois ans pour la suivre, selon leurs disponibilités. Chaque pompier suit ensuite 40 heures de formation continue chaque année, auxquelles peuvent s'ajouter des formations spécialisées pour ceux qui souhaitent évoluer vers des fonctions d'encadrement ou acquérir des compétences particulières.

« C'est un engagement où l'on apprend en permanence », résume Olivier.



En 2025, les Sapeurs-pompiers sont intervenus à 187 reprises sur la commune de Veigy-Foncenex et ont secouru 138 victimes. Ces interventions ont demandé l'engagement de 286 véhicules et de 1078 sapeurs-pompiers.

Grégory Chamayou, sapeur-pompier volontaire depuis 23 ans, et Olivier Hebinck, engagé depuis près de 35 ans au centre de secours de Veigy-Foncenex.

Une organisation compatible avec la vie quotidienne

Être sapeur-pompier volontaire ne signifie pas être disponible 24 heures sur 24. « Le volontariat repose avant tout sur la disponibilité de chacun. » souligne Olivier.

Grâce à une application, chaque volontaire indique les créneaux durant lesquels il est disponible pour intervenir. Les gardes sont réparties entre plusieurs équipes, ce qui permet de concilier vie professionnelle, familiale et engagement citoyen. « En moyenne, le centre de secours effectue une intervention tous les trois jours. Certaines semaines sont très calmes, d'autres un peu plus chargées », indique Olivier.

Une aventure humaine

Pour Olivier et Grégory, l'esprit des pompiers tient en trois mots : cohésion, esprit d'équipe et dévouement.

Les sapeurs-pompiers sont souvent le dernier recours : « Chaque intervention est différente. Il faut analyser une situation, trouver une solution, travailler en équipe », souligne Olivier. Cet engagement développe bien plus que des compétences techniques, mais aussi de nombreuses compétences transférables avec la vie professionnelle : management, organisation, gestion du stress, prise de décision... Les souvenirs les plus marquants ne sont pas toujours les plus spectaculaires. Bien souvent, ce sont les remerciements d'une personne secourue ou le sentiment d'avoir pu aider une famille dans un moment difficile qui restent gravés dans les mémoires.

« On apprend énormément, mais surtout on vit des choses qu'on ne vivrait nulle part ailleurs », confie Grégory.

Et si le prochain volontaire, c'était vous ?

Le centre de secours de Veigy-Foncenex recherche régulièrement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires afin de maintenir un service de proximité. Comme beaucoup de centres, il doit renouveler ses effectifs au fil des départs pour les études, les mutations professionnelles ou les fins de carrière. Pourtant, beaucoup n'osent pas franchir le pas, persuadés qu'il faut être un sportif accompli, disposer de beaucoup de temps libre ou intervenir obligatoirement sur les incendies. Les témoignages d'Olivier et de Grégory montrent qu'il n'en est rien.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est participer à la protection de ses voisins, de sa famille, de son village et vivre une aventure humaine hors du commun. Comme le rappelle Olivier : « Nous sommes le premier maillon de la chaîne des secours. »

Vous avez entre 18 et 55 ans et l'envie de vous rendre utile ? Venez rencontrer les équipes, découvrir la caserne et poser toutes vos questions. Ce premier pas pourrait bien changer votre vie... et celle des autres !

Installé à Veigy-Foncenex depuis plus de 25 ans, Bertrand a choisi de s'engager au sein de l'équipe municipale pour redonner à la commune ce qu'elle lui a apporté. Entre vie associative, culture, sport, événements et solidarité, il partage sa vision d'un village où l'on se rencontre, où l'on participe et où il fait bon vivre.



Bertrand Bosc : faire de Veigy, un village toujours plus vivant et convivial



Qu'est-ce qui a motivé votre engagement dans cette municipalité ? Voilà plus de 25 ans que je vis à Veigy. Mes deux enfants y ont grandi et s'y sont épanouis. Entre école et sports, ils ont adoré vivre ici ! Le village nous a beaucoup donné, il était temps pour moi de lui en rendre un peu.

Comment se sont déroulés vos premiers mois de Conseiller municipal ? Plutôt bien, ma foi ! L'installation prend un certain temps, la mise en place se fait progressivement. Ce n'est pas toujours simple, mais l'équipe est hyper solidaire et très complémentaire, avec des personnes venues de tous horizons qui travaillent bien ensemble.

À titre personnel, qu'est-ce qui vous anime dans la vie ? Je suis « passionné par la passion », et donc j'ai parfois tendance à m'éparpiller. Ce que j'aime avant tout ? Les voyages et le sport que je pratique de manière parfois intense, au grand dam de ma femme ! J'aime, en vrac, les gens, le vivre-ensemble, la photo, la musique. J'ai essayé de me mettre à la trompette à 50 ans et j'ai réussi à terroriser mon chien. Mais je ne vais pas renoncer pour autant et même si je ne suis pas bon dans plein de domaines, j'aspire à tout essayer.

Si vous deviez faire découvrir Veigy à un ami en une journée, quels seraient vos incontournables ? Je lui demanderais de ne pas arriver trop tard un vendredi pour prendre l'apéro au marché. Il aurait ainsi l'occasion de rencontrer les habitants du village dans une ambiance conviviale. Ce serait le premier point. Après, on irait faire un peu de sport, boire un café chez « Deux parts et d'autres » le dimanche matin, puis tout simplement, flâner dans notre joli village.

Au sujet de la culture, les associations, le sport et la vie du village, quels constats pouvez-vous faire ? La vie associative à Veigy est incroyablement riche et dynamique, depuis toujours. Je m'occupais du foot, voilà quelques années ... et c'était déjà le cas ! C'est hyper motivant.

En revanche, nombre de choix - probablement très bons - ont été faits dans ce village sans aller au bout de l'idée. Prenez le Damier : une salle de spectacle géniale, mais qu'il faut faire vivre, dynamiser en élargissant l'offre culturelle. On a des outils magnifiques qu'on pourrait mieux exploiter. Surtout, on l'a vu pendant notre campagne, les gens demandent une vie de village plus dynamique, plus conviviale, avec des lieux pour se retrouver... Moi, je viens du sud de la France : nos villages se construisent autour de la place centrale : on vient s'y retrouver à l'ombre des platanes, jouer à la pétanque, boire un verre, discuter... À chaque région, sa culture ! Mais on peut créer cette convivialité. Et on le voit ! Un exemple ? La Fête de la Musique. L'enthousiasme était général. On a fédéré les habitants qui voulaient profiter et ceux prêts à donner de leur temps. On avait plus de 30 bénévoles !

Quelles sont vos priorités pour soutenir cette vie associative et sportive, culturelle ? Organiser des événements qui créent du lien, pérenniser cette Fête de la Musique et la rendre incontournable ! Mettre en place un comité des fêtes qui prendra en main l'organisation des événements de la mairie et proposera un soutien logistique aux associations. J'aimerais aussi faire bouger les gens. Pourquoi ne pas organiser une course qui relierait les communes voisines voire suisses ?

Comment abordez-vous votre rôle au sein du CCAS ? Ce rôle me tient à cœur. Je n'avais pas imaginé y participer puis j'en ai réalisé l'importance. Des gens vulnérables, il y en a partout, y compris à Veigy... Je suis membre du conseil d'administration et référent de quartier. Je croise la route de gens que je n'aurais jamais connus autrement. Ils apportent leurs retours d'expérience sur le fonctionnement des choses, sur les relations humaines... De très belles rencontres !

De manière générale, quelle est votre méthode de travail au sein des commissions pour construire les projets à venir ? On essaye d'axer sur les projets

de campagne qu'on avait définis et sur lesquels on avait bien travaillé ! Le programme et ses objectifs, c'est notre fil directeur : nous en sommes à la planification. Au sein de la commission, on définit, en fonction des affinités et compétences, les sujets sur lesquels chacun va travailler. Dans la commission Bâtiments, on est dans une phase de suivi de chantiers. Il y en a tellement d'engagés en même temps ! Il faut se focaliser sur ce suivi pour s'assurer de leurs correctes réalisations. Exemple : les travaux de rénovation énergétique à l'école doivent être achevés pour la rentrée scolaire.

Vous avez parlé de faire participer les habitants. Comment allez-vous associer les habitants à la réflexion et aux futures actions ? Associer les gens, c'est d'abord, les informer de façon transparente et régulière par la tenue de réunions publiques interactives, mais aussi, pour les bâtiments, par des visites publiques des chantiers actuels, par exemple, pour présenter l'évolution des travaux. On peut interroger les gens sur leurs attentes. Par exemple, associer les habitants à la programmation culturelle du Damier. Êtes-vous plutôt danse ou théâtre ? Rock ? Classique ? Battles de hip-hop ?

À court et moyen termes, quelle est votre ambition pour améliorer la qualité de vie à Veigy ? À court terme, je dirais élargir l'offre d'événements du village, pour fédérer et réunir les gens. Ensuite, élargir également l'offre culturelle. Nous avons un super outil, le Damier, utilisons-le pour devenir une référence culturelle du Chablais. Enfin, j'aime le concept de faire bouger les gens. Ainsi, les cours gratuits de sport mis en place cet été cartonnent ! Ils sont donnés par des professeurs veigyziens, certifiés et bénévoles. En conclusion, rendre les gens heureux et désireux de vivre à Veigy, voilà ce qui m'anime. Maintenant, il n' « y a plus qu'à faut qu'on » !



3 et 4 octobre

Vide ta chambre

BONNES AFFAIRES

à la Salle d'animation

Réception des articles

Samedi : 9h-12h

Vente

Samedi : 14h-17h30

Dim. : 9h-12 / 13h-15h30

Donnez une seconde vie aux affaires de vos enfants ! Vêtements, jouets, livres ou matériel de puériculture : le vide-chambre de l'APEV est l'occasion idéale de vendre, acheter et faire de bonnes affaires dans une ambiance conviviale et solidaire.

Réservation jusqu'au 1^{er} octobre, auprès de l'APEV : apev.reservation@gmail.com



Dimanche 4 octobre

Le Voisin

SPECTACLE

au Damier — 17h

Le mime n'a jamais été aussi vivant ! "Le Voisin", spectacle familial dès 8 ans, à ne pas rater.



Ateliers numériques

COURS INFORMATIQUES

Les ateliers numériques proposés par Thonon Agglomération et le CCAS de Veigy-Foncenex se poursuivent tous les lundis d'octobre. Organisés en petits groupes, ces temps d'apprentissage sont ouverts à tous.

Lundi 5 octobre

Prendre en main l'ordinateur (clavier, souris)

Lundi 12 octobre

Se repérer sur le bureau Windows et organiser ses fichiers

Lundi 19 octobre

Gérer sa boîte mail

Lundi 26 octobre

Les arnaques et les fausses informations

Pour plus d'informations : ccas@veigy-foncenex.fr



Samedi 10 octobre



Octobre rose

SOLIDARITÉ

sous la Halle et au Damier

Une explosion de rose, d'animations et d'enthousiasme pour soutenir la lutte contre le cancer du sein !

Le CCAS de Veigy-Foncenex et les associations du village s'unissent pour la cause, et vous donnent rendez-vous pour une grande journée sportive, festive, et solidaire.

Matinée sportive | Dès 8h30 sous la Halle

Marche solidaire... mais pas ordinaire ! Parcours de 6 km avec **surprises garanties** (5€ / gratuit pour les moins de 12 ans). Yoga, football, pétanque, golf et buvette viendront rythmer cette matinée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Après-midi préventive | Dès 16h30

Témoignages, conférence et ateliers pour mieux comprendre et prévenir la maladie. Les enfants profiteront dans le même temps d'animations dédiées avec maquillages, contes, jeux et répétition de la *Choré Rose*.

Soirée festive et la Nuit est belle ! | Dès 18h

La solidarité se fête aussi ! La *Choré Rose* et une Zumba partagée ouvriront les festivités sur une grande soirée en 4 temps : dégustation de vins au son du jazz (live), karaoké, soirée dansante et observation des étoiles.

Des foodtrucks et une petite restauration vous accompagneront tout au long de la soirée !

L'intégralité des bénéfices de cette journée sera reversée à l'association Seins Léman Avenir. Tous les détails sur veigy-foncenex.fr. Inscriptions et dons en scannant le QR code.

Samedi 10 octobre

Samedi 21 novembre

Atelier de psychomotricité

PARENTALITÉ

Au dojo du Damier — 9h30-11h

Lola Alcaraz, psychomotricienne, vous propose deux ateliers dédiés à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans.

- Accompagner son enfant au quotidien, samedi 10 octobre, 9h30-11h.

- Des activités pour bien grandir, samedi 21 novembre, 9h30-11h.

**Sur inscription : creche@veigy-foncenex.fr
04 50 94 81 41
Avec le soutien du REAAP74 (réseau d'écoute, d'appui, d'accompagnement des parents)**



Samedi 17 octobre

Ferdinand

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Au Damier — 11h

par la Cie Les Décintrés (en costumes)

Mise en scène : Emmeline Beaussier. Interprétation : Angèle Gilliard, Jean-Pierre Hollebecq, Laurent Bastide.

Ferdinand perd la tête. Isolé du reste du monde, il ne tient que grâce à la visite quotidienne du facteur et aux lettres qu'il échange avec sa petite-fille, avec laquelle il entretient un lien tendre et complice. Il perd la mémoire et la notion du temps, et bientôt le fantastique commence à s'immiscer dans son quotidien. Les objets qui l'entourent semblent se jouer de lui... Tel un Don Quichotte à la folie douce, le vieillard va entreprendre un grand voyage, une épopée fantastique à la recherche de sa petite-fille, alors même qu'il ne quittera jamais son salon. Toute la magie du théâtre rend hommage au pouvoir de l'imaginaire.

Durée : 50 min. - À partir de 8 ans. Tarifs : 12€, 14€, 16€.
Dans le cadre du Festival des Ptits Malins.



© Franck Hascouet

Samedi 31 octobre

Oum Pa Pa !

SPECTACLE MUSICAL

au Damier — 20h30

Spectacle créé par L'Ensemble D'Cybèles.

Accordéon : Sophie Aupied-Vallin. Flûtes traversières et piccolos : Florencia Jaurena, Fanny Laignelot. Alto, arrangements musicaux : Maéva Laignelot. Mise en scène, chorégraphie : Philippe Lafeuille. Costumes : Colette Huchard.

La rencontre revigorante entre le plus populaire des instruments et la musique classique dans un spectacle plein d'humour et de poésie.

L'accordéon est-il l'instrument que l'on croit connaître ? Le chorégraphe Phillipe Lafeuille (inoubliables spectacles Car/Men, Tutu) lui ouvre d'autres horizons, plus festifs, avec ce spectacle de l'Ensemble D'Cybelles, quatuor féminin audacieux où l'accordéon se met à rêver d'opéra et se frotte à la « grande musique ». *Oum Pa Pa !*, clin d'œil aux trois temps de la valse, fait virevolter l'accordéon classique au coeur de tableaux surprenants, accompagné de flûtes traversières, de piccolos et d'un alto. La rencontre instrumentale est inédite, le récital est un rêve de sensibilité et de fantaisie, allant de Bizet à Tchaïkovski, Saint-Saëns, Tiersen, jusqu'au compositeur Khatchatourian (exceptionnelle interprétation de sa célèbre Toccata pour piano, ici à l'accordéon), sans oublier quelques percussions corporelles. La virtuosité côtoie le burlesque avec élégance et grâce.

Durée : 1h15. Tarifs : 20€, 27€, 31€.

Dimanche 22 novembre

Festiludi'k

CONVIVIALITÉ

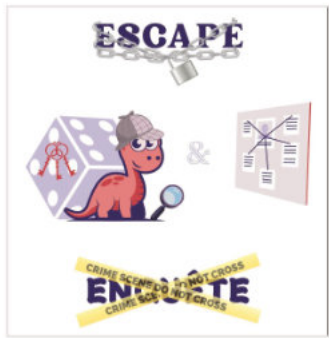
à la salle d'animation — de 10h à 17h

L'association Les Folies Infantines a le plaisir de vous annoncer la première édition de FestiLudi'k Veigy, sur un thème *Escape et Enquêtes*.

Vous y trouverez différents types de jeux accessibles pour tous, adultes comme enfants dès 4 ans, familial ou initié, que nos bénévoles seront ravis de vous présenter.

Plus d'informations sur le site web (www.foliesenfantines.com) et le compte Instagram (@foliesenfantines).

FestiLudi'k Veigy
1ère édition



Dimanche 22 novembre 2026
10h - 17h, salle d'animation

Samedi 31 octobre

Douceurs de l'âme

RENCONTRE

à la salle d'animation — 17h

Skaz-ka organise une rencontre avec des poètes et des écrivains russophones résidant en France et en Suisse voisine.

Samedi 31 octobre

Goûter d'Halloween

CONVIVIALITÉ

à la Halle — 16h

Petits elfes et sorcières sont invités à rejoindre l'APEV pour un après-midi placé sous le signe d'Halloween. Au programme : un goûter diabolique suivi d'une chasse aux bonbons maléfique, dans une ambiance... ensorcelante !

Mercredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice

CITOYENNETÉ

au monument aux Morts

La municipalité vous invite à participer à la cérémonie commémorative de l'Armistice, afin de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et de perpétuer le devoir de mémoire.

Vendredi 13 novembre

T'aime à l'Italienne

SPECTACLE

au Damier — 19h

Vie à Veigy organise 2h30 de show interactif ! Réservation sur HelloAsso à compter du 1^{er} septembre.

Horaires : 19h-2h.
Renseignements sur vaveigy.fr

21 & 22 novembre

Grand Loto

ANIMATION

au Damier

Petits et grands, préparez-vous pour le grand loto du CS Veigy ! Deux dates à ne pas manquer :

- **Loto adultes :**
samedi 21 novembre à 19h (ouverture des portes dès 17h30)
- **Loto enfants :**
dimanche 22 novembre à 14h (ouverture des portes dès 13h)

Dim. 29 novembre

Repas des aînés

CONVIVIALITÉ

au Damier — à 12h

Le CCAS convie les aînés de la commune à son traditionnel repas. Une belle occasion de se retrouver et de partager un moment festif et convivial.

Sur invitation



L'UMV vous propose un voyage musical au cœur des terres celtiques ! Entre tradition et imaginaire, laissez-vous porter par les mélodies de Lord of the Dance, les aventures de Brave, les rythmes festifs d'Irish Party in Third Class et les univers captivants de Zoltraak... Une soirée conviviale et riche en émotions vous attend.



Samedi 12 décembre

Marché de Noël

FESTIVITÉS

à la Halle

L'APEV vous donne rendez-vous pour son incontournable Marché de Noël ! Venez flâner parmi les stands d'artisans, déguster crêpes et vin chaud, partager un moment chaleureux en famille ou entre amis et immortaliser cette journée festive avec une séance photo. Le Père Noël sera présent pour le plus grand bonheur des plus petits. Ambiance magique garantie !

Dimanche 6 décembre

Concert de la Sainte Cécile

MUSIQUE

au Damier — à 17h30

Sam. 5 & dim. 6 décembre

Marché de Nolex

ÉVÉNEMENT

à la Halle

Retrouvez le traditionnel Marché de Nolex des K'bolés du Solex ! Venez découvrir les stands des artisans et créateurs et vous plonger dans la magie des fêtes de fin d'année...

- Samedi 5 décembre : de 10h à 18h
- Dimanche 6 décembre : de 10h à 16h

Samedi 12 décembre

Soupe de Noël

CONVIVIALITÉ

Place de Foncenex — dès 18h30

Les Joyeux Lurons de Foncenex organisent leur traditionnelle Soupe de Noël le samedi 12 décembre 2026 sur la Place de Foncenex. Cette année encore ce sera l'occasion de passer des moments de joie et de convivialité avec bien entendu de belles surprises.



Mardi 26 janvier

Une leçon de piano avec Chopin

SPECTACLE MUSICAL

au Damier - à 20h30

Mise en scène : Christian Fromont. Interprétation, piano : Pascal Amoyel.

Les notes et les mots résonnent en mille nuances, Amoyel-Chopin dans un tête-à-tête imaginaire et virtuose.

Et si vous assistiez à une leçon de piano par... Frédéric Chopin ? La vraisemblance est troublante, tant le pianiste-comédien Pascal Amoyel incarne sur scène l'esprit et le génie du compositeur de la période romantique. Le spectacle s'ouvre avec le recueil de douze feuillets écrits de la main même de Chopin, une méthode pour jeunes pianistes jusque-là méconnue, ici révélée. Amoyel s'imagine alors élève de Chopin, lui redonne vie dans un dialogue imaginaire et bouleversant. Les mots fusent, anecdotes et repères historiques. Les notes résonnent en mille nuances. La leçon de piano se partage en une lecture passionnante et sensible de la Première Ballade de Chopin comme un trésor musical imaginé et interprété par celui qui a été récompensé en 2010 du Grand Prix du Disque décerné à Varsovie par la prestigieuse Société Chopin pour son Intégrale des Nocturnes. Et pour le spectateur, qu'il connaisse ou non Chopin, c'est une découverte ou un approfondissement, un moment de bonheur.

Durée : 1h15. Tarifs : 15€, 23€, 26€.

Dim. 10 janvier

Carroussel de Noël orthodoxe

FESTIVITÉS

à la salle d'animation — 17h

Une fête d'hiver pour petits et grands, en présence du Père Noël et de la Fille des Neiges. Spectacle et concert proposés par Skaz-ka.

Sam. 30 janvier

Loto

ANIMATION

au Damier

Faites vos jeux ! L'APEV organise son grand loto en deux parties :

- Loto enfants de 16h à 17h30 (5 parties)
- Loto adultes de 20h à 23h30 (15 parties)

Jeudi 14 janvier

Vœux du maire

ÉVÉNEMENT

au Damier - à 19h30

Le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux. Un temps d'information sur les projets de la commune, d'échange avec les élus et de convivialité, à partager ensemble en ce début d'année.

Animations à la médiathèque

Fermetures : 11 novembre - 24-25-26 décembre - 31-1^{er} et 2 janvier 2027

Samedi 3 octobre — 10h-12h

La dictée de Madeleine

Ados-adultes.
Accès libre

Conjugaison, grammaire, orthographe... le jour de la dictée approche, il est temps de réviser !

Mercredi 7 octobre
9h-12h

Atelier Lego

À partir de 6 ans.
Sur réservation

3 ateliers créatifs avec Renaud Baur, artiste plasticien et demi-finaliste de Lego Masters ! Créé ton propre univers (château fort, navette spatiale, jungle...) et contribue à une œuvre collective : un nouveau monde imaginé en Lego.

Jeudi 8 octobre — 18h-19h

Bibliothèque vivante : Alexis Tondeur, viticulteur

Tout public

Une rencontre avec un viticulteur veigycien. Passionnant !

Mercredi 14 octobre
11h-11h30

Heure du conte spécial Festival P'tits Malins

3-6 ans. Accès libre.

Découvre les albums du Festival des P'tits Malins avec Delphine et Odile.

Mercredi 14 octobre

14h-15h

Défis sciences et maths

7-10 ans. 5 places.
Sur réservation.

Découvre le monde qui t'entoure grâce à la science, aborde les mathématiques avec le sourire, confronte-toi à la logique...

Des activités proposées par les livres-jeux de la collections Fous de sciences et de maths de Whitestar's kids. Animé par Delphine, dans le cadre de la Fête de la science.

Vendredi 16 octobre — 19h30

Rencontre littéraire avec Timothée de Fombelle

EXCEPTIONNEL !

Pour les ados, adultes.
Accès libre

L'auteur aux succès mondiaux (Tobie Lolness, Alma...) nous présente La vie entière. Un récit pour adultes, bref et poignant, sur l'amour, l'espoir et la résistance.

Vendredi 6 novembre — 19h30

Au Damier

Projection-débat dans le cadre de Chemin des toiles : Les oubliés de la Belle Étoile

Film de Clémence Davigo - 2023 - 106 min.
Pour les ados, adultes. Accès libre

Un documentaire bouleversant de Clémence Davigo (2023, 106 min.) : la quête de justice et de mémoire de trois anciens pensionnaires d'un centre de redressement savoyard....

Dans le cadre du Chemin des toiles, en présence de la co-réalisatrice Printille Davigo et de l'association Parle, Je t'écoute, qui lutte contre le harcèlement scolaire.

Samedi 17 octobre

10h-11h15

Atelier créatif, art postal - Festival des P'tits Malins

Pour les 5-9 ans. Sur réservation

Dessin, collage et découpage : laisse libre cours à ton imagination et crée ta plus belle carte postale de voyage aux côtés de l'autrice-illustratrice Véronique Massenot.

Mercredi 21 octobre

14h-17h

Atelier Modelage

Pour les 9-11 ans. Sur réservation

Une occasion unique de travailler la terre avec Marie-Christine.

Mercredi 4 nov. — 18h-19h30

Atelier chant avec July Matersaid

Pour les ados, adultes.
Sur réservation

Réveille ta voix ! Une initiation au chant qui met du baume au cœur.

13-14 novembre — 19h30

Un week-end autour de la BD avec Talel Aronowicz

Vendredi 13 novembre
19h30-20h30 : Dédicaces
Tout public

Originaire de Veigy-Foncenex, Talel vient présenter sa bande dessinée Vol 111, sous les vagues. Un récit autobiographique bouleversant.

Samedi 14 novembre
10h-12h : Atelier créatif
Adultes, à partir de 8 ans.
Sur réservation.

Talel proposera un atelier d'initiation à l'art de la BD.

Samedi 5 décembre — 10h-12h

Origami des 4 saisons : l'hiver

Ados-adultes, à partir de 8 ans.
Sur réservation

Atelier saisonnier animé par Anne-Marie Roth Baud, artiste plasticienne.

Mercredi 9 décembre

15h-15h30

Zozan, l'animal qui avait les yeux plus gros que le ventre

À partir de 3 ans.
Sur réservation.

Spectacle de conte traditionnel, musique et danses d'Afrique... Le mieux vivre ensemble, par la Cie Anitié.

Mercredi 16 décembre

14h30-16h30

L'aprem des P'tits lutins

À partir de 4 ans. Accès libre.

Des ateliers, des histoires, de la musique,... les P'tits lutins s'activent pour préparer les fêtes !

Tous les mercredis — 11h-11h30

Les histoires d'Odile

3-6 ans

Lecture pour enfants de 3 à 6 ans par Odile de l'association Lire et faire lire.

Tous les vendredis — 15h-17h

De mailles en mots

Tout public

Ateliers de tricot et crochet avec Mireille.

18 septembre, 9 octobre,
20 novembre, 11 décembre
18h-18h45

Conseils en informatique

Adultes

Rendez-vous personnalisés avec deux experts.

12 septembre, 17 octobre,
21 novembre, 19 décembre
10h30-11h30

Les amoureux du livre

Adultes

Club de lecture.

Coup de ♥ à la médiathèque

Coup de cœur de Delphine, bibliothécaire jeunesse Mes P'tits Docs

« Qui a dit que les enfants ne lisaient plus ? De la maternelle au primaire, ils dévorent la collection Mes P'tits docs !

Ils apprennent la science, l'histoire, les arts, la vie quotidienne, la nature, en s'amusant, en maniant les livres colorés, illustrés et adaptés à chaque âge.

Gratuitement et quotidiennement, à la médiathèque de Veigy, nous accueillons les enfants et mettons à leur disposition presque toute la collection. Venez ! Ceux qui passent la porte ne veulent plus ressortir. »



Conseillers élus minoritaires

La nouvelle majorité semble découvrir aujourd’hui que **les travaux votés lors du précédent mandat doivent être menés à leur terme**. Les élus de leur groupe qui siégeaient alors ne les ont-ils pas informés de cette réalité budgétaire ? **Auraient-ils souhaité sacrifier certains chantiers engagés simultanément ?** La crèche et le périscolaire, essentiels pour les familles ? L’achat du parc des Vannées, unanimement salué par tous les élus, opposition comprise ? La halle, qu’ils considèrent désormais comme un atout ? Les restaurations place de l’église, demandées depuis longtemps par leurs propres électeurs ? Ou encore la rénovation énergétique des bâtiments publics, qui constitue une obligation ?

Il nous est reproché de ne pas avoir partagé nos dossiers, mais **leur transmission relève d’abord des services municipaux, pleinement compétents pour informer les nouveaux élus**. Quant à nos méthodes, la majorité actuelle n’a cessé de les critiquer. La minorité participe activement aux commissions, notamment celle des finances dont on peut regretter le manque de transparence. **Les décisions y sont préparées en amont, sans réel débat**. Notre expérience nous a appris que, pour éviter de bloquer les projets et limiter l’emprunt, celui-ci doit être contracté selon l’avancement réel des travaux et à mesure des notifications de subventions.

On nous critique aussi pour avoir constitué une réserve budgétaire au début du mandat 2020-2026 alors qu’**elle visait à réduire les encours et à faciliter le recours à l’emprunt**. La majorité se contredit en évoquant une prétendue culture du « on a les moyens, on peut dépenser » alors que durant six ans, l’actuel maire et ses colistiers nous reprochaient de ne pas dépenser assez pour ce qu’ils jugeaient prioritaire.

En suivant les conseils d’un cabinet de courtage choisi sans mise en concurrence et préconisant un emprunt global immédiat, la majorité a fait **un choix politique qui limite sa capacité à lancer de nouveaux projets**. Elle reconnaît pourtant que la situation financière reste solide et que tous les indicateurs sont au vert. Seule l’année 2027 devrait être plus tendue en raison de cet emprunt global, plutôt que fractionné comme nous le préconisons.

Enfin, notre vigilance a permis que les frais de notaire liés au terrain acquis par la société Kor-cimes soient entièrement assumés par celle-ci, et non en partie par la commune.

Nous le réaffirmons : les élus de la minorité restent attentifs et contribuent au débat démocratique chaque fois que c’est possible, même si la majorité n’est pas toujours disposée à leur en offrir spontanément l’occasion.

TRIBUNES

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

📍 26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
☎ 04 50 94 90 11
✉ mairie@veigy-foncenex.fr
🌐 www.veigy-foncenex.fr

🕒 **Ouverture de la mairie au public**
Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

🕒 **Ouverture Urbanisme au public**
du lundi au jeudi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous
☎ 04 50 94 90 11
✉ urbanisme@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

📍 170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
☎ 04 50 94 15 82
✉ mediatheque@veigy-foncenex.fr

🕒 Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Fermetures de la médiathèque :
- 11 novembre
- 24-25-26 décembre
- 31 décembre et 1^{er} janvier

Permanences du CCAS

🕒 sur RDV mardi et jeudi : 14h-17h
☎ 04 50 94 90 11
✉ ccas@veigy-foncenex.fr

Associations

L’annuaire des associations est consultable sur :
www.veigy-foncenex.fr/association



À savoir

Pensez à élaguer !

Pour la sécurité de tous et le respect du voisinage, chacun est invité à entretenir ses arbres et haies. Les branches ne doivent pas empiéter chez les voisins, sur la voie publique ni gêner les lignes électriques ou téléphoniques.

Retrouvez plus d’actualités sur :

📘 Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex
📷 Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex
🌐 Site internet : www.veigy-foncenex.fr

ÉTAT CIVIL



Mariage

Téo Quillet *et* Laurana Levraux



Décès

Jeannine Simonazzi *née* Gonnet
Monique Marquet *née* Dunand
Nicole Combaz *née* Tourneur
Adrienne Maurer *née* Caouder
Michel Fricard
Douglas Murray-Jones
Nicolas Muller
Diego Moretti
André Morel
Philippe Lançon

Prochain numéro :
Écho n°219 - fin janvier 2027

Date limite de proposition d'articles :
29 novembre 2026

communications@veigy-foncenex.fr

AGENDA

Ateliers numériques
salle de réunion - mairie

Spectacle le Voisin
au Damier

Vide ta chambre
à la Salle d'animation

Atelier lego
à la médiathèque



Octobre rose
sous la Halle et au Damier

Rencontre littéraire
à la médiathèque



Spectacle Ferdinand
au Damier

Douceur de l'âme
à la Salle d'animation

Spectacle Oum Pa Pa !
au Damier

Goûter d'Halloween
sous la Halle

Chemin des toiles
au Damier

T'Aime à l'Italienne
au Damier

Week-end autour de la BD
à la médiathèque

Grand Loto du CSV
au Damier

FestiLudi'k Veigy
à la Salle d'animation

Concert de la Sainte Cécile
au Damier



Marché de Noëx
sous la Halle

« Zozan, l'animal qui... »
à la médiathèque

Soupe de Noël
Place de Foncenex

Marché de Noël de l'Apev
sous la Halle

Carrousel de Noël Orthodoxe
à la Salle d'animation

Vœux du Maire
au Damier

Une leçon de piano avec Chopin
au Damier

Loto de l'Apev
au Damier